

I. CALENDRIER DES ÉLÈVES

A partir du 3 SEPTEMBRE dans les classes	Information sur le rôle des délégués de classe et les attributions du conseil de classe.
LUNDI 24 SEPTEMBRE AU VENDREDI 28 SEPTEMBRE	Élection des délégués de classe.
LUNDI 08 OCTOBRE à 9h00 à 16h00	Élection des représentants des élèves au CVL.
JEUDI 11 OCTOBRE à 15H30 (<u>salle A-05</u>)	Élection des représentants des élèves au Conseil d'Administration

II. CALENDRIER DES PARENTS D'ÉLÈVES

VENDREDI 21 SEPTEMBRE	Établissement et mise à disposition des listes électorales au secrétariat.
LUNDI 01 OCTOBRE	Date limite de dépôt des déclarations de candidature, signées par chacun des candidats, auprès du chef d'établissement.
MERCREDI 03 OCTOBRE	Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté
MERCREDI 03 OCTOBRE (<u>salle G02</u>)	Mise sous pli par les associations de parents d'élèves de la circulaire du chef d'établissement (modalités de vote, vote par correspondance), des professions de foi et des bulletins de vote
JEUDI 04 et VENDREDI 05 OCTOBRE	Distribution des documents aux élèves pour remise aux parents et envoi aux parents chez lesquels les enfants ne résident pas.
du LUNDI 08 OCTOBRE au VENDREDI 12 OCTOBRE 16h	Vote par correspondance par voie postale ou remise au secrétariat (Mme Leveau).
VENDREDI 12 OCTOBRE de 9 heures à 16 heures (<u>salle G02</u>)	Élection des représentants des parents d'élèves. Ouverture du bureau de vote de 9 heures à 16 heures . Dépouillement à 16 heures.

III. CALENDRIER DES PERSONNELS.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE	Affichage des listes électorales en salle des professeurs, en vie scolaire, dans le vestiaire des agents, dans le bâtiment de cuisines, à la loge et dans la salle de reprographie de l'administration.
VENDREDI 01 OCTOBRE	Date limite de dépôt des candidatures, signées par chaque candidat, auprès du chef d'établissement
MERCREDI 03 OCTOBRE	Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté
JEUDI 11 OCTOBRE de 8h00 à 16h00 (<u>salle G02</u>)	Élection des représentants des personnels d'enseignement, d'éducatifs, administratifs, sociaux et de santé, ATTEE. Ouverture des bureaux de vote de 8h00 à 16h00 . Les candidats se chargeront de la désignation des assesseurs. Le dépouillement aura lieu à 16h00.